

Neuchâtel, Le 29 juin 2022

## Nicole Baur présidera le Conseil communal dès le 1<sup>er</sup> juillet

**Lors de sa séance du 27 juin, le Conseil communal de Neuchâtel a désigné son bureau pour l'année à venir. La conseillère communale et actuelle vice-présidente Nicole Baur accédera à la présidence du collège exécutif dès le 1<sup>er</sup> juillet pour une année, en parallèle de sa gestion du Dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports. La répartition des dicastères au Conseil communal reste inchangée.**

Un an et demi après la naissance de la commune fusionnée de Neuchâtel, c'est au tour de Nicole Baur d'en prendre les rênes, après la présidence exercée par Violaine Blétry-de Montmollin en 2021 et celle de Thomas Facchinetti au premier semestre 2022 - une durée exceptionnellement plus courte pour permettre le raccordement aux élections communales de 2024.

### Pour le bien-être de toutes les générations

Elue sous la liste Les Vert-e-s - Pop - solidaritÉS lors des élections communales du 25 octobre 2020, Nicole Baur est en charge des services liés à la famille, la formation, la santé et les sports de la nouvelle commune. Son dicastère positionne la ville de Neuchâtel comme un lieu où les différentes générations peuvent s'épanouir de manière saine et équilibrée, et qui promeut activement la santé, la pratique sportive et l'égalité des chances, de la petite enfance à l'âge adulte, grâce à des structures d'accueil et des écoles de qualité.

Comme présidente, Nicole Baur sera également en charge jusqu'à l'été 2023 des entités directement rattachées à la Présidence, à savoir la Chancellerie, le Service de la population et des quartiers, le Service juridique, le contrôleur des finances et le Service de la communication. Le bureau du Conseil communal se compose également de deux vice-présidents, les conseillers communaux Mauro Moruzzi et Didier Boillat.

### Informations sur la nouvelle photo du Conseil communal

Au centre de la photo, Nicole Baur, présidente, entourée des vice-présidents Mauro Moruzzi et Didier Boillat. Au fond (de g. à dr.), Thomas Facchinetti, Violaine Blétry-de

Montmollin et le chancelier Daniel Veuve. Le Conseil communal réuni in corpore pose devant le collège de Beauregard, une construction récente qui accueillera dès la rentrée les élèves du collège des Parcs pendant ses travaux de rénovation et d'extension. Par la suite cette construction modulaire de qualité pourra accueillir d'autres effectifs de collèges en rénovation. *Crédit Bernard Python*

Ville de Neuchâtel

**Renseignements complémentaires :**

Daniel Veuve, chancelier communal, 032 717 75 05

